



Tél. 04 66 37 17 77

contact@pouzilhac.fr

CONSEIL MUNICIPAL

**La réunion aura lieu le mardi 7 avril 2026
à 19h dans la Salle du conseil de la Mairie**

ORDRE DU JOUR :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 20/03/2026
- Approbation du Compte Financier Unique du Budget Principal 2025
- Approbation du Compte Financier Unique du Budget Service Eau & Assainissement 2025
- Délégation de compétences du conseil municipal au maire
- Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Désignation des délégués au sein du comité syndical du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Pouzilhac Valliguières (SIRP)
- Désignation des délégués au sein du comité syndical du syndicat intercommunal à vocation unique de l'Yeuseraie
- Désignation des délégués au sein du comité syndical du syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès (SICTOMU)
- Désignation des délégués au sein du comité syndical du syndicat de Territoire d'énergie Gard-SMEG
- Désignation du correspondant défense
- Désignation du correspondant incendie et secours
- Désignation du correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE 30)
- Adoption d'une motion pour le maintien de la compétence d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'énergie comme compétence du bloc communal
- Divers (désignation délégué titulaire et suppléant pour l'Association des Communes et Collectivités forestières du Gard, ...)

Le Maire,
Thierry ASTIER

